

Monsieur FERSINI, Bourgmestre-Président, ouvre la séance à 19h00. Il excuse Madame TROTTA, Echevine, Messieurs VALENTIN, Président du Conseil de l'Action Sociale et STANDAERT, Conseiller PS.

SEANCE PUBLIQUE

0. AME - PLAN DE COHESION SOCIALE – RAPPORT D'ACTIVITES 2013 – POUR APPROBATION

Monsieur BARBIEAUX, Chef de Projet du Plan de Cohésion Sociale, donne les explications.

Monsieur HUCQ, Conseiller ENSEMBLE, évoque la collaboration avec la Maison des Jeunes des Castors.

Monsieur GROLAUX, Conseiller ENSEMBLE, pose des questions sur :

- les chômeurs – lourdeur de l'accompagnement
- le logement
- la santé.

Monsieur BARBIEAUX, Chef de Projet, répond que pour les chômeurs, la Commune travaille en collaboration avec Inersambre et qu'en terme de santé, la Commune travaille en collaboration avec Châtelet, Fleurus et Farciennes.

Monsieur GROLAUX, Conseiller ENSEMBLE, souhaite l'organisation d'une conférence.

Monsieur MARIQUE, Conseiller MR, souhaite que les actions mises en œuvre par le PCS soient défendues par des personnes responsables, sans engagement politique. Il constate que certaines actions sont bien résumées mais que d'autres ne sont pas expliquées (Axe 7) et souhaite qu'à l'avenir, les points soient davantage développés.

Le point est admis à l'unanimité.

(voir délibération) - folio

1. EMPECHEMENT DE MADAME TROTTA DE SES FONCTIONS D'ECHEVINE - REMPLACEMENT - 1. POUR NOTIFICATION 2. POUR DECISION

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne la parole au Directeur Général.

Monsieur STAMPART, Directeur Général, donne lecture des courriers reçus du Parlement Wallon et de Madame TROTTA.

Monsieur MARIQUE, Conseiller MR, s'interroge sur la nécessité du remplacement au regard du plan financier, de la suppression du Service Plaines de jeux, des subsides et des licenciements.

Il estime que les compétences des Echevins deviennent dérisoires et souhaite que le nombre d'Echevins soit diminué.

Votant au scrutin secret, 18 membres prennent part au vote, 18 bulletins valables sont retirés de l'urne.

La désignation de Monsieur TAVERNINI est acceptée par 10 oui et 8 non.

(voir délibération) – folio

2. PRESTATION DE SERMENT DU NOUVEL ECHEVIN REMPLACANT MADAME TROTTA EMPÊCHÉE.

(voir délibération) – folio

3. FIXATION DE LA NOUVELLE LISTE DE PRESEANCE – POUR DECISION

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne les explications.

Monsieur MARIQUE, Conseiller MR, fait remarquer l'erreur au niveau de Madame GEERAERTS.

Le point est rectifié en séance.

(voir délibération) – folio

4. MODIFICATION BUDGETAIRE N°2.- SERVICES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE.- EXERCICE 2014.-POUR DECISION.-

Monsieur GRENIER, Echevin, donne les explications.

Monsieur CHARLIER, Conseiller ENSEMBLE, souligne que certains besoins ne sont pas satisfaits, que la gestion des ressources humaines n'est pas satisfaisante, qu'on constate des inéquations et des services en sous effectif et que les choses sont inversées. Par rapport aux mesures radicales à prendre, il est d'accord sur la vente du site du Carabinier mais fait remarquer que le dossier de l'Ecole de Roselies est hors balise. Il questionne également sur les rénovations au Centre Hortent Moraux et à la Tour romane de Pont-de-Loup.

Monsieur MARIQUE, Conseiller MR, souligne la pure mathématique comptable. Il insiste sur les 2 conclusions à rappeler : les charges du personnel augmentent et l'on constate des charges de dettes record. Il ne voit aucune perspective et estime qu'il n'y a aucune gestion. Il rappelle que 3 rapports sont obligatoires : celui de la Directrice Financière, celui du Directeur Général et celui de l'Echevin responsable. Il fait savoir qu'il n'a été informé ni du jour, ni de l'heure de la réunion.

Entendu Monsieur GRENIER, Echevin.

Entendu Monsieur HUCQ, Conseiller ENSEMBLE.

Entendu Monsieur FERSINI, Bourgmestre.

Le point est admis par 10 oui (PS) et 8 non (ENSEMBLE-MR).

(voir délibération) – folio

5. MARCHÉ DE SERVICES D'ASSURANCES POUR LA COMMUNE D'AISEAU-PRESLES

A) PRINCIPE – POUR DÉCISION

B) CAHIER DES CHARGES – POUR APPROBATION

C) MODE DE PASSATION DU MARCHÉ – POUR DÉTERMINATION

Monsieur GRENIER, Echevin, donne les explications.

Le point est admis à l'unanimité.

(voir délibération) – folio

6. FABRIQUE D'ÉGLISE Ste MARIE D'OIGNIES A AISEAU.– COMPTE.– EXERCICE 2013.- POUR AVIS A DONNER.-

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne les explications.

Monsieur CHARLIER, Conseiller ENSEMBLE, constate qu'un effort a été réalisé.

Le point est admis par 14 oui et 4 abstentions (Mme OZEN, Mrs FERSINI, TAVERNINI et DAUVIN)

(voir délibération) – folio

7. FABRIQUE D'ÉGLISE St MARTIN A AISEAU.- COMPTE.- EXERCICE 2013.- POUR AVIS A DONNER.-

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne les explications.

Monsieur CHARLIER, Conseiller ENSEMBLE, constate qu'un effort a été réalisé.

Le point est admis par 14 oui et 4 abstentions (Mme OZEN, Mrs FERSINI, TAVERNINI et DAUVIN)

(voir délibération) – folio

8. FABRIQUE D'ÉGLISE St CLET A PONT-DE-LOUP.- COMPTE.- EXERCICE 2013.- POUR AVIS A DONNER.-

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne les explications.

Le point est admis par 14 oui et 4 abstentions (Mme OZEN, Mrs FERSINI, TAVERNINI et DAUVIN)

(voir délibération) – folio

9. FABRIQUE D'ÉGLISE St JOSEPH A ROSELIES.- COMPTE.- EXERCICE 2013.- POUR AVIS A DONNER.-

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne les explications.

Le point est admis par 14 oui et 4 abstentions (Mme OZEN, Mrs FERSINI, TAVERNINI et DAUVIN)

(voir délibération) – folio

10. FABRIQUE D’EGLISE St REMI A PRESLES.- COMPTE.- EXERCICE 2013.- POUR AVIS A DONNER.-

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne les explications.

Le point est admis par 14 oui et 4 abstentions (Mme OZEN, Mrs FERSINI, TAVERNINI et DAUVIN)

(voir délibération) – folio

11. ORDONNANCES DU COLLEGE COMMUNAL – POUR NOTIFICATION.

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne les explications.

Monsieur MARIQUE, Conseiller MR, fait remarquer que pour le carrefour Quartier du Roi, les plans ne sont pas corrects.

(voir délibération) – folio

12. DECISION DE TUTELLE – ART. 4 DU REGLEMENT GENERAL DE COMPTABILITE COMMUNALE – COMMUNICATION – POUR INFORMATION

Monsieur STAMPART, Directeur Général, donne les explications.

Monsieur MARIQUE, Conseiller MR, rappelle que les pièces doivent parvenir dans les 14 jours.

13. INTERCOMMUNALE ISPPC – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUN 2014 – POUR INFORMATION

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne les explications.

14. SCRL SAMBRE & BIESME – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 JUN 2014 – POUR INFORMATION.

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne les explications.

Madame SMOLDERS, Conseillère ENSEMBLE, évoque les points suivants :

- Voir CPH si quelqu’un du CPAS à désigner
- AIS

15. SINAP – ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUN 2014 – POUR INFORMATION

Monsieur GRENIER, Echevin, donne les explications.

16. INTERCOMMUNALE IMIO – DISPOSITIONS PARTICULIERES DU LOGICIEL LIBRE DE GESTION DES ORGANES DELIBERANT – ANNEXE 5 - CONSEIL COMMUNAL « PLONEMEETING » - POUR DECISION

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne les explications.

Le point est admis à l'unanimité.

(voir délibération) – folio

17. ASSAINISSEMENT ET REAMENAGEMENT DU SITE SARC 103 DIT N°5 OIGNIES (PUITS ST HENRY)

- A) TRAVAUX – POUR DECISION**
- B) CAHIER SPECIAL DES CHARGES – POUR APPROBATION**
- C) MODE DE PASSATION DE MARCHE – POUR DETERMINATION**
- D) AVIS DE MARCHE –POUR APPROBATION**
- E) SOLLICITATION DES SUBSIDES – POUR DECISION**

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne les explications.

Le point est admis à l'unanimité.

(voir délibération) – folio

18. ASSAINISSEMENT ET REAMENAGEMENT DU SITE SARC142 DIT « FONDERIE ET EMAILLERIE PAITRE BRUYERE »

- A) TRAVAUX – POUR DECISION**
- B) CAHIER SPECIAL DES CHARGES – POUR APPROBATION**
- C) MODE DE PASSATION DE MARCHE – POUR DETERMINATION**
- D) AVIS DE MARCHE POUR APPROBATION**
- E) SOLLICITATION DES SUBSIDES – POUR DECISION**

Monsieur FERSINI, Bourgmestre, donne les explications.

Le point est admis à l'unanimité.

(voir délibération) – folio

19. MARCHE PUBLIC – MARCHE CONJOINT DE FOURNITURE DE MAZOUT DE CHAUFFAGE ENTRE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET LA REGIE COMMUNALE AUTONOME (RCA) – CONVENTION – POUR DECISION.

Monsieur GRENIER, Echevin, donne les explications.

Le point est admis à l'unanimité.

(voir délibération) – folio

20. AME – ACCUEIL EXTRASCOLAIRE ET FLEXIBLE DU CENTRE COORDONNE DE L'ENFANCE – CONVENTION – POUR APPROBATION

Madame GEERAERTS, Echevine, donne les explications.

Madame MAHIEU, Conseillère ENSEMBLE, interroge sur la disponibilité de l'Ecole des Binches et sur les possibilités de ramassage et demande que l'horaire soit précisé (6h30 ou 7h30) et qu'une publicité cohérente soit diffusée à nouveau dans l'Arlequin.

Entendu Monsieur CHARLIER, Conseiller ENSEMBLE.

Entendu Monsieur FERSINI, Bourgmestre.

Entendu Monsieur CHARLIER, Conseiller ENSEMBLE.

Monsieur MARIQUE, Conseiller MR, demande la confirmation que l'on est passé de 1 € à 1,25 €.

Madame GEERAERTS, Echevine, confirme que l'article 3.3 de la convention prévoit bien 1,25 € /enfant le matin, et 1,25 €/enfant le soir.

Le point est admis par 10 oui (PS) et 8 abstentions (ENSEMBLE-MR).

(voir délibération) – folio

21. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MAI 2014 – POUR DECISION

Le procès-verbal du 27 mai 2014 est admis par 14 oui et 4 abstentions (Mmes OZEN, SMOLDERS, Messieurs KAYA et MEDINA-MERCHAN, excusés)

INTERVENTION DE Monsieur MARIQUE

Monsieur MARIQUE, Conseiller MR, souhaite faire le point sur le dossier relatif au permis sollicité par l'ICDI pour le traitement de déchets hospitaliers. La Commune avait formulé un avis négatif. Le Fonctionnaire a octroyé le permis. Le 26 mai 2014, le Collège a reçu la notification de cette décision et avait 20 jours pour introduire un recours. Trois recours ont été introduits.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre-Président,

D. STAMPART

J. FERSINI